



Bathurst, le 22 février 2016

Chers fidèles,

L'an dernier, je vous faisais parvenir une lettre pastorale ayant comme thème : « *Pour des Communautés chrétiennes fidèles au Christ et toujours plus vivantes* ». Cette lettre fut source de ressourcement et de réflexion pour plusieurs d'entre vous. Et je m'en réjouis. Elle a permis de nous remettre en question et de réfléchir encore plus sur notre vécu pastoral afin de mieux servir le Seigneur.

L'Église a reçu du Christ une mission, celle *d'annoncer la Bonne Nouvelle à toutes les nations, de les baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et de leur apprendre à observer tout ce qu'il nous a commandé (Mt 28,19-20A)*. Cette mission de l'Église vaut pour hier, pour aujourd'hui et bien sûr pour demain. La mission sera toujours la même mais, selon les époques, les moyens pour y parvenir changeront. L'Église, c'est d'abord et avant tout un peuple, le Peuple de Dieu en marche vers le Père, qui possède une organisation ou une structure qui n'est nullement figée dans le temps.

Nos paroisses sont importantes car elles sont avant tout le signe de la présence et de l'action du Seigneur ressuscité au milieu de nous pour édifier dans la charité fraternelle des communautés de foi. Nos prédécesseurs ont doté notre Église d'une structure paroissiale qui nous a bien servis jusqu'à tout récemment. Mais comme dans tout l'Occident, notre monde a changé rapidement et traverse actuellement une période critique de bouleversements profonds. La situation dans laquelle sont nées nos paroisses actuelles n'est donc plus celle qui est la nôtre aujourd'hui.

Il y a quelques années déjà, on sentait que notre structure paroissiale devait être modifiée. Il n'était plus adéquat que les paroisses vivent les unes à côté des autres comme autant d'îles. L'esprit de clocher et le repli sur soi nuisaient à la mission et devaient faire place à une communion plus large des communautés entre elles. Il fallait que les paroisses fassent preuve de plus solidarité, de collaboration et d'unité.

Comme chaque chrétien ne peut faire Église à lui seul mais seulement avec d'autres, il allait de soi que les paroisses ne puissent exister seules. Ainsi les autorités diocésaines ont jugé bon, il y a déjà plus de 10 ans, de procéder à un changement de structures au niveau paroissial avec la formation d'unités pastorales regroupant un certain nombre de paroisses.

Avec les années, les paroisses d'une même unité ont appris à se connaître, à prier et à travailler ensemble pour annoncer la Bonne Nouvelle. Un esprit de communion s'est établi et une belle solidarité a été vécue. Encore tout récemment, l'identification de certains lieux de culte comme étant principaux, ainsi que la création de secrétariats centraux, ont permis aux unités pastorales d'apparaître comme une communion et non comme une addition de communautés, ce qui est en soi un beau témoignage évangélique.

Notre monde a continué d'évoluer et nous constatons maintenant que les ressources humaines (prêtres, religieux, religieuses et bénévoles) ainsi que les ressources financières diminuent de plus en plus. Ceci a pour effet présentement et dans un avenir prévisible d'empêcher la majorité des paroisses d'offrir, à elles seules et à tous, tout ce qui est nécessaire pour la vie chrétienne. On constate déjà que c'est maintenant, ensemble au sein des unités et non plus individuellement, que les paroisses parviennent à remplir le rôle qu'une paroisse assumait autrefois individuellement. Les unités pastorales sont ainsi devenues dans les faits des paroisses « *Communautés de communautés* », une réalité qui avait déjà été anticipée par les deux derniers papes (Jean-Paul II et Benoît XVI) et que constate aussi notre pape actuel François.

Voilà pourquoi notre Église rend maintenant officiel cette nouvelle réalité en créant de nouvelles paroisses à partir des unités pastorales existantes. Ce changement permettra à nos communautés chrétiennes locales d'unir encore plus leurs forces afin de mieux déployer les quatre axes ou dimensions de notre mission commune soit: l'éducation de la foi (l'annonce de la Parole de Dieu, et la catéchèse), la célébration de la foi (les sacrements, la liturgie, les prières), la fraternité (la solidarité, la communion, le financement) et l'engagement (la présence au monde en particulier auprès des jeunes, des malades, des pauvres, des blessés, des chercheurs de Dieu).

Les communautés chrétiennes locales seront les communautés autrefois paroissiales. Mais à celles-ci pourront s'ajouter diverses communautés associatives comme des résidences d'aînés, des communautés religieuses, des mouvements de prières, des centres de formation chrétienne ou des sanctuaires. La paroisse deviendra alors encore plus une « *Communauté de communautés* ».

Les communautés locales pourront compter dans l'avenir sur des personnes provenant de leur milieu qui seront mandatées par l'évêque. Ces personnes, près des gens et en lien avec leur curé, constitueront un noyau d'animation pastorale au sein de chacune des communautés afin de veiller à leur vitalité et à leur épanouissement.

Un Conseil paroissial pour les affaires économiques pour la paroisse sera aussi instauré pour veiller à la bonne santé financière de la paroisse dans son ensemble. Présidé par le curé, il sera composé de délégués des conseils de gestion locaux afin de permettre une meilleure circulation de l'information et une meilleure collaboration des conseils entre eux et avec leur curé.

La communion et la solidarité seront toujours mises à l'avant plan: les communautés plus pauvres pouvant compter sur la collaboration, l'appui

et l'encouragement des plus fortes. Les faiblesses des unes seront ainsi comblées par les forces des autres. Les collaborations occasionnelles et ponctuelles que les paroisses s'offraient l'une l'autre deviendront dorénavant une collaboration durable et structurelle entre communautés chrétiennes afin non seulement de mieux faire face à l'avenir mais surtout de permettre à chacune d'entre elles de demeurer bien vivante.

Cette réforme ou modification des structures actuelles s'inscrit dans une conversion pastorale permanente, conversion qui nous est toujours demandée afin de mieux remplir la mission du Christ. Le pape François nous y incite d'ailleurs dans sa dernière encyclique en demandant à toute l'Église de « *mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire, qui ne peut laisser les choses comme elles sont* » (*Evangelii Gaudium*, 2013 n. 25). Et comme le mentionnait le Concile Vatican II, la conversion ecclésiale est une ouverture à une réforme permanente de soi pour toujours demeurer fidèle au Christ et à la mission qu'il nous a confiée. (*Conc. Oecum. Vat. II, Décret Unitatis redintegratio*, n. 6)

Ayons confiance en l'avenir avec Marie notre Mère et en l'assistance du Seigneur. Nous sommes Son Église et Il est « *avec nous tous les jours jusqu'à la fin du monde.* » (*Mt28,20*)

Fraternellement en Jésus-Christ

+ *Daniel Jodoin*
Évêque de
Bathurst